

INFOLIO



CONNAISSANCE
DU TERRITOIRE

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

SEPTEMBRE 2020

PARTENARIAT RÉGION & AGENCES D'URBANISME

CONSOMMATION D'ESPACE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

UNE APPROCHE INCLUANT LES DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES, D'EMPLOI ET LEURS DENSITÉS

Les études conduites dans le cadre de l'élaboration du SRADDET ont donné les premiers éléments d'ensemble de la consommation foncière en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ainsi, 750 hectares, 1,9% de la surface régionale, d'espaces naturels et agricoles ont été consommés chaque année sur la période 2006 – 2014, soit presque 6.000 hectares bruts.

Cet Infolio présente le résultat des travaux d'approfondissement explicitant les dynamiques de consommation foncière observées et permettant d'affiner les réponses aux grandes questions : qu'est ce qui a été consommé ? par quoi ? sous quelle forme ? combien ?

Ces travaux ont également identifié les liens potentiels entre ces dynamiques de consommation foncière et le développement démographique et résidentiel, le développement économique, le déploiement des grandes infrastructures et équipements régionaux.



Copyright Observatoire Photographique des Paysages Syndicat Mixte du SCoT Provence Méditerranée 2017

UNE LECTURE À PLUSIEURS ENTRÉES,
GÉOGRAPHIQUE ET FONCTIONNELLE

Afin d'en avoir une lecture complète, les résultats de cette étude ont été abordés selon deux angles d'approche.

UNE LECTURE PAR TERRITOIRE DE SCOT

Cette échelle de lecture est celle de la mise en œuvre du SRADDET. Ce maillage de la région Provence – Alpes - Côte d'Azur apporte une mise en évidence des convergences et divergences locales et des réalités liées aux spécificités géographiques des territoires. Toutefois, certains territoires non couverts encore par des démarches de SCoT et tous situés dans les Alpes-de-Haute-Provence ou Hautes-Alpes ont été analysés selon le découpage en EPCI.

Enfin, la taille démographique et économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence et son poids dans tous les indicateurs régionaux ont nécessité une adaptation. Sa représentation dans ses périmètres de Conseils de Territoires a été prise en compte. Ainsi la région est décomposée en 40 territoires :

- 29 Territoires de SCoT
- 5 Communautés de communes : Haute-Provence - Pays de Banon, Guillestrois-Queyras, Jabron-Lure-Vançon-Durance, Alpes-Provence-Verdon, Pays de Forcalquier-Montagne de Lure
- 6 Conseils de territoire : Marseille-Provence, Pays d'Aix, Pays Salonais, Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Istres-Ouest-Provence, Pays de Martigues.



Source : IGN Bd Topo 2016, France Geofla 2016, OpenStreetMap France, SCoT et EPCI 2019

UNE LECTURE PAR LA STRUCTURE URBAINE

Une autre approche, inédite, a été engagée au travers d'une lecture plus fonctionnelle des territoires, en retenant une grille des centralités régionales élaborée au début de la démarche du SRADDET, différente et plus détaillée que l'armature urbaine finalement retenue.

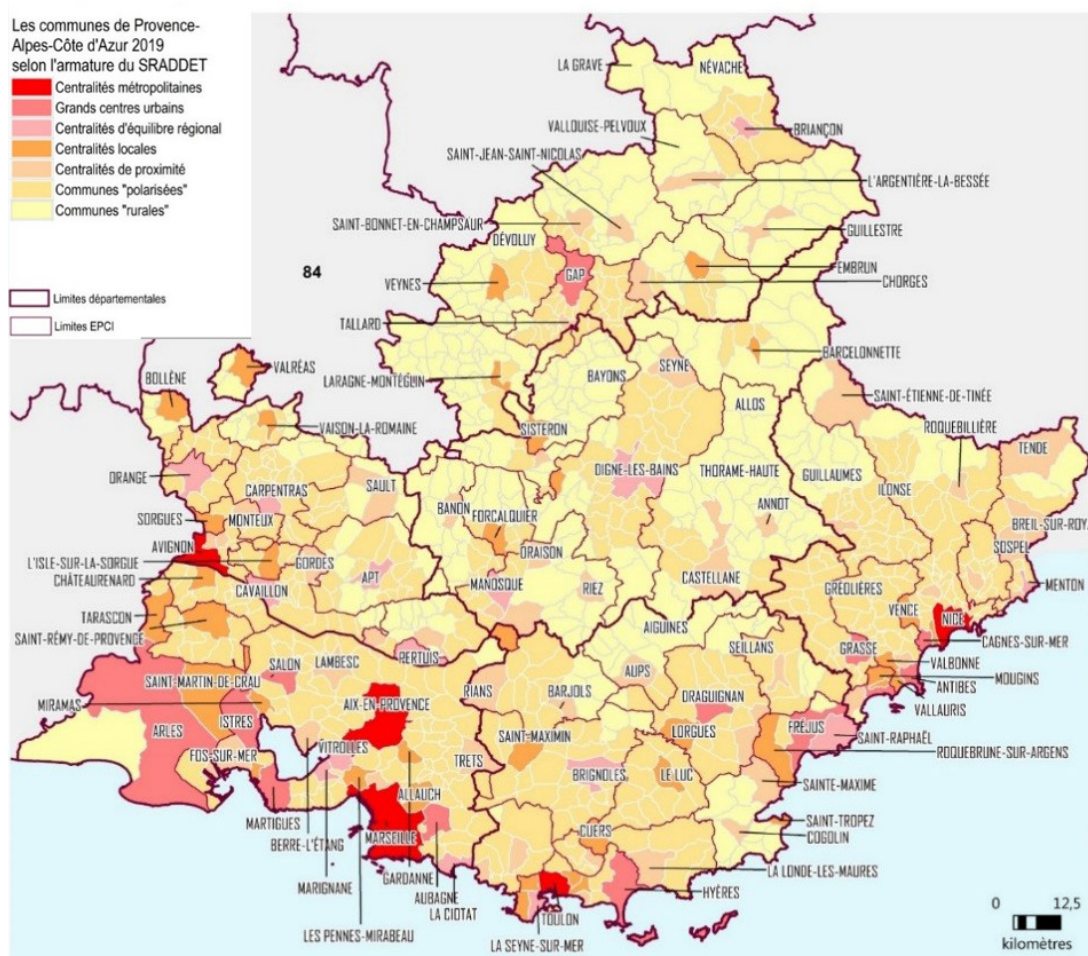
Cette approche est complétée par un classement des communes qui n'avaient pas été considérées comme centralités. Deux catégories ont été distinguées pour celles-ci : les communes polarisées qui appartiennent à un des pôles urbains définis par

le SRADDET et les communes rurales qui n'appartiennent à aucun de ces pôles urbains.

Ainsi, l'ensemble des communes de la région a été classé dans différents niveaux de cette structure urbaine régionale que détaille le schéma ci-dessous. Il est important de préciser que les communes parfois appelées « métropolisées » peuvent tout autant être des centralités de différents niveaux, que des communes polarisées.

Ainsi, l'ensemble des communes de la région a été classé dans différents niveaux de cette structure urbaine régionale que détaille le schéma ci-dessous.

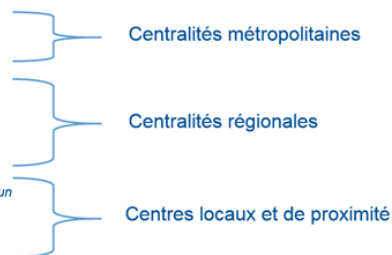
Les communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2019 selon l'amature du SRADDET



Structure urbaine régionale de l'étude, Sept groupes de communes



Armature urbaine du SRADDET

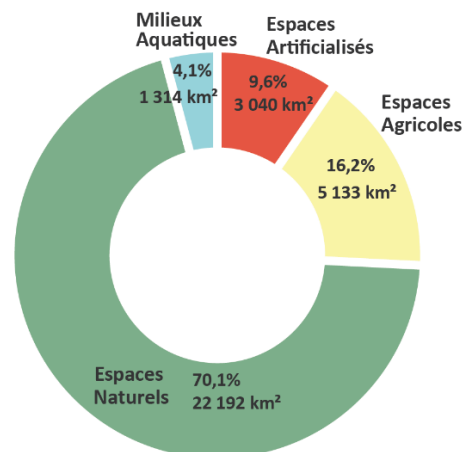


UN ESPACE REGIONAL MAJORITAIREMENT NATUREL

Répartition de l'espace régional en 2014

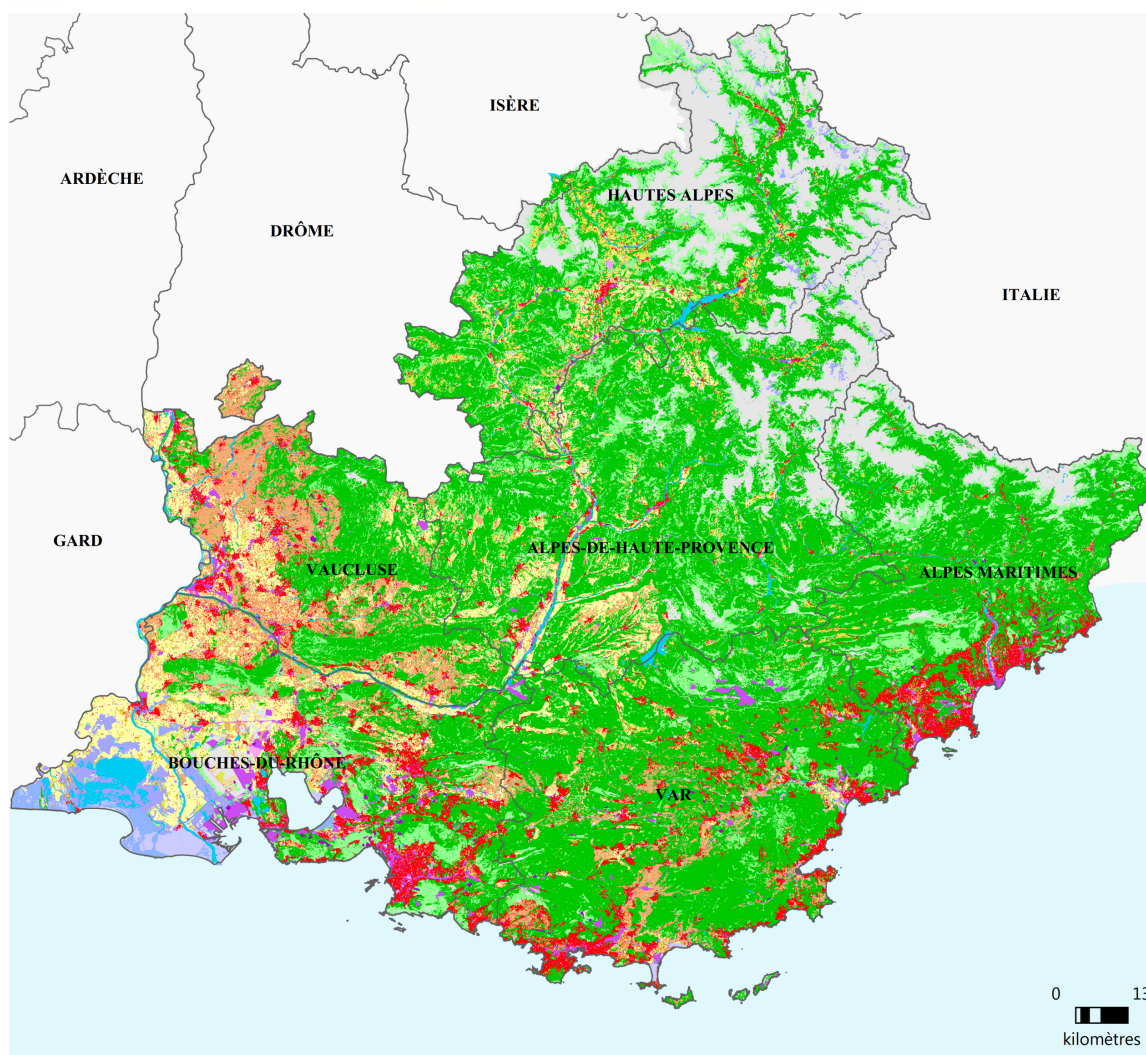
LES ESPACES URBAINS NE RECOUVRENT QU'UN DIXIÈME DU TERRITOIRE RÉGIONAL

Les 31 700 km² de la superficie régionale, qui accueillait en 2014 quasiment 5 millions d'habitants, sont constitués majoritairement, sur 70% du territoire, d'espaces naturels très diversifiés : les vastes étendues naturelles de la plaine de Camargue et de la vallée du Rhône, les piémonts boisés et la garrigue méditerranéenne, les grandes forêts inscrites au patrimoine naturel, dont celle du massif de la Sainte-Baume, et enfin les grandes forêts de feuillus de la vallée de la Durance, laquelle ouvre sur le système d'étagement alpin.



Source : CRIGE OCSOL GE 2014

Occupation du sol de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014 Nomenclature adaptée à 22 postes



IGN BD Topo 2016, IGN BD GEOFLA France 2016, CRIGE Provence-Alpes-Côte d'Azur BD Ocsol 2014

Viennent ensuite les espaces agricoles, 16%, où quasiment toutes les productions nationales sont présentes. S'y ajoutent le système agropastoral alpin dans lesquels les prairies et espaces ouverts jouent un rôle très important, les pâturages et réserves de fourrage, et également le système camarguais atypique, élevage et riziculture.

Hormis la viticulture et l'oléiculture, une très grande partie de la production céréalière, maraîchère, arboricole provient des vallées alluviales du Rhône et de la Durance.

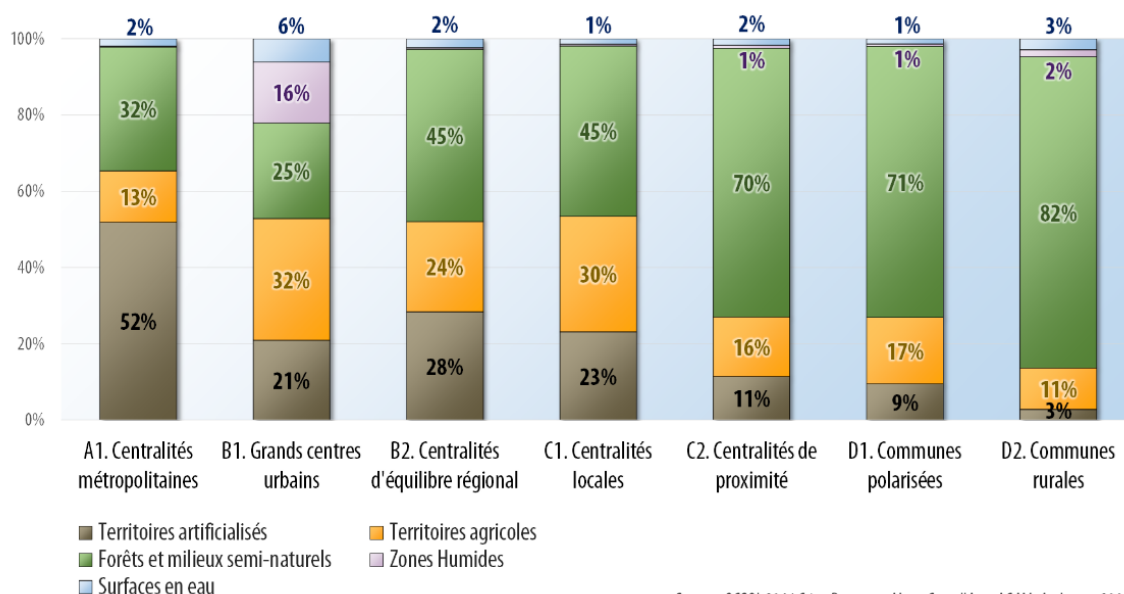
Les espaces artificialisés, 9% du territoire régional, sont fortement « littoralisés », autour d'un arc métropolitain composé de quatre aires urbaines dépassant 500 000 habitants (Marseille-Aix-en-Provence, Nice, Toulon, Avignon).

D'autres pôles urbains, plus excentrés, ont un rayonnement important sur leur arrière-pays tels qu'Orange, Gap, Briançon, Manosque ou Digne. Toutefois, une grande partie de l'espace urbain est « périurbain » à densité faible, implantation discontinue, et occupée notamment par de l'habitat à dominante pavillonnaire et des zones d'activités ou d'équipements.

Les dominantes hydrographiques « surfaces en eau » et les zones humide, 4% du territoire, se répartissent principalement le long des vallées du Rhône, de l'Ouvèze, de la Durance, de l'Argens et du Var, et du littoral : Camargue, Verdon, étangs secondaires de l'Étang de Berre, Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères.

UNE COMPOSITION SPATIALE CONTRASTÉE ENTRE GROUPES DE LA STRUCTURE SPATIALE

Structure de l'occupation du sol en 2014 selon les niveaux de la structure spatiale régionale



Source : OCSOL 2014 Crige Provence-Alpes-Cote d'Azur AGAM, Audat.var 2019

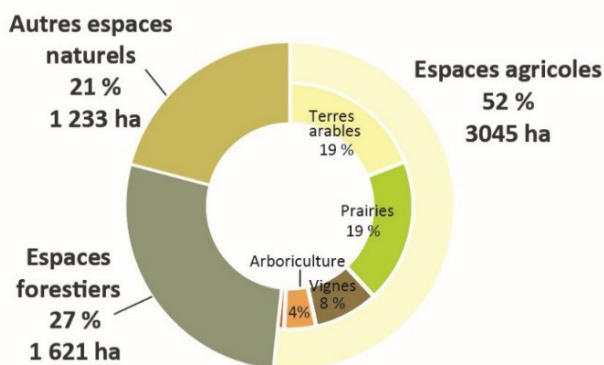
Lus au travers de l'armature urbaine régionale, quatre profils de territoires peuvent être distingués :

- De plus forts taux d'espaces artificialisés se situent dans les centralités métropolitaines, 52%, mais les espaces naturels y demeurent importants, 32% car, pour la plupart, protégés ;
- De grands centres urbains, centralités d'équilibre régional et locales, avec un profil rural/urbain de structure similaire : 45% d'espaces naturels et forestiers et une forte présence de zones humides et en eau dans les grands centres urbains, du fait de la

présence d'Arles, Istres, Martigues et en Camargue, 25 à 30 % d'espaces agricoles et 23 à 28% d'espaces artificialisés ;

- Des centralités de proximité et communes polarisées de profils identiques : 70% d'espaces naturels et forestiers, 16-17% d'espaces agricoles et 10% d'espaces artificialisés ;
- Des communes rurales qui se différencient des autres catégories par une faible surface artificialisée, 3%, et une prédominance très élevée des espaces naturels et forestiers, à 82%.

EN 8 ANS UNE PROGRESSION BRUTE DE PRES DE 6.000 HECTARES DES ESPACES ARTIFICIALISES



Source : CRIGE OCSOL GE 2014

UNE CONSOMMATION A PEU PRÈS ÉQUIVALENTE D'ESPACES NATURELS FORESTIERS ET AGRICOLES

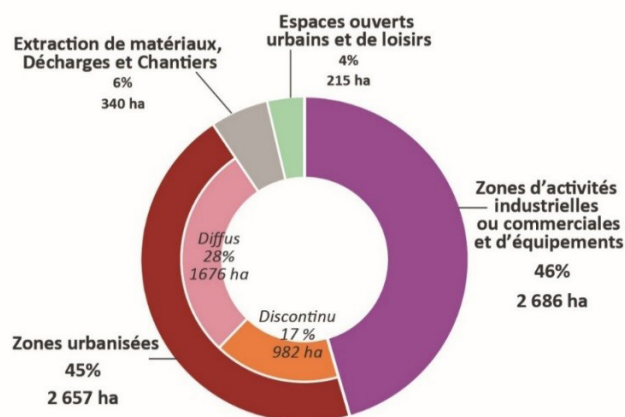
Seules les zones artificialisées progressent, signal d'une consommation finale d'espaces agricoles naturels et forestiers. Celle-ci s'est davantage faite au détriment des espaces agricoles pour un peu plus de 3 000 hectares, que des espaces naturels et forestiers pour un peu plus de 2 800 hectares.

Des échanges au sein des espaces naturels, agricoles et forestiers ont eu lieu avec une perte d'espaces agricoles compensée par des reconquêtes pour quelques 1 600 hectares, pertes issues d'espaces naturels et forestiers et pour 400 hectares de zones humides. On observe également une perte d'espaces naturels et forestiers compensée par des reconquêtes issues de près de 1 000 hectares d'espaces agricoles.

Les espaces naturels consommés sont d'abord forestiers. Les espaces agricoles consommés se répartissent, chacun pour un gros tiers, entre terres arables et prairies. Ces chiffres proches ne doivent pas cacher qu'en proportion la ressource agricole reste nettement plus entamée que la ressource naturelle et forestière, respectivement une perte brute de 0,59% et de 0,13% sur la période.

UNE ARTIFICIALISATION DES SOLS QUI DOIT AUTANT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QU'À CELUI DE L'HABITAT

Alors que le moteur de l'étalement urbain a longtemps été l'extension des surfaces résidentielles, il semble, au moins sur la période, que l'on observe un changement majeur, par la montée en puissance du développement économique comme moteur fort de l'étalement urbain, d'autant plus remarquable si on la mesure par le taux de croissance 2006-2014 de chacun des postes : +1,4% pour les espaces résidentiels, +3,5% pour les espaces économiques. Les zones d'activités, industrielles ou commerciales pour 46% des gains ont progressé d'environ 2 700 hectares. Les zones urbanisées dédiées à l'habitat ont représenté, avec également 2 700 hectares, 45% des gains d'espaces artificialisés, majoritairement sous forme diffuse (60%). Les autres types d'espaces artificialisés se partagent de manière à peu près équilibrée les 10% restants.



Source : OCSOL CRIGE Provence-Alpes-Côte d'Azur 2006-2014, AURAV, Audat.var 2019

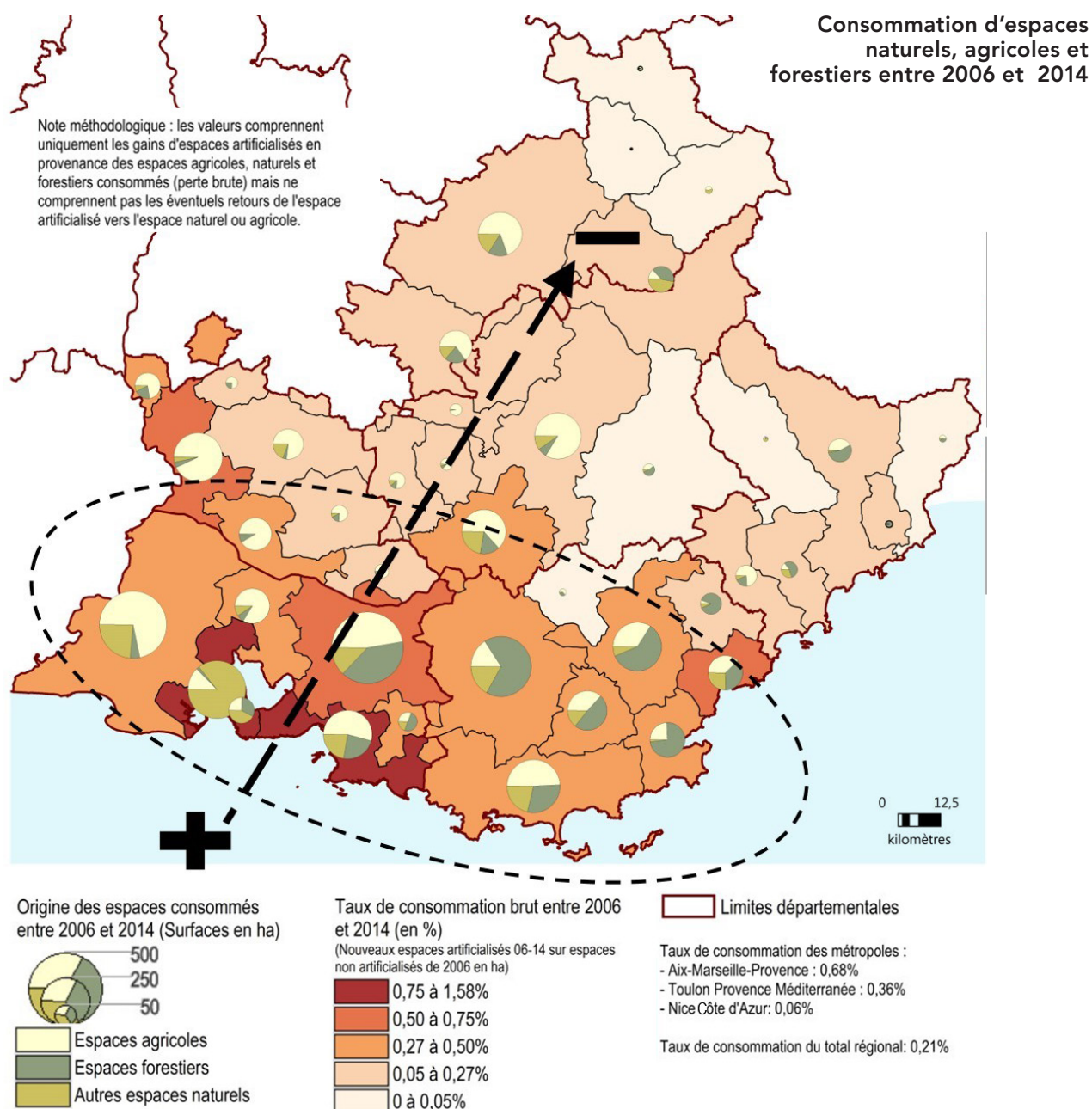
UNE CONSOMMATION NOTABLE DANS UNE LARGE BANDE LITTORALE ET RÉTRO LITTORALE DU PAYS D'ARLES AU VAR EST

En valeur absolue, les consommations les plus fortes s'observent dans les territoires de SCOT des Bouches-du-Rhône et du Var, puis sur un axe perpendiculaire au premier, allant de la métropole Aix-Marseille-Provence au territoire gapençais.

Au regard du stock initial 2006 d'espaces naturels, agricoles et forestiers, Istres-Ouest-Provence, Pays de Martigues et Marseille Provence, et dans une moindre mesure Pays d'Aix, Bassin d'Avignon et Var Est, sont les territoires au plus fort taux de consommation.

Les territoires du Pays d'Arles, tous les territoires de SCoT du Vaucluse ainsi que la Vallée de la Durance autour de Pertuis, Manosque, Digne, Gap et Marseille-Provence ont consommé en majorité des espaces agricoles, en relation avec une structure de l'occupation du sol marquée par de vastes plaines agricoles.

Tous les territoires de SCoT varois et ceux de la Métropole Aix-Marseille-Provence, hormis le Pays Salonnais et Marseille-Provence, ont connu une perte d'espaces naturels et forestiers essentiellement, en raison de réserves agricoles très faibles ou protégées par des AOP viticoles notamment, et d'espaces naturels proches de la ville préexistante ou consommés au profit de zones d'activités et autres équipements économiques éloignées des cœurs urbains.



UNE PERTE D'ESPACES NATURELS ET AGRICOLES SURTOUT À DESTINATION DE L'ÉCONOMIE ET DU RÉSIDENTIEL

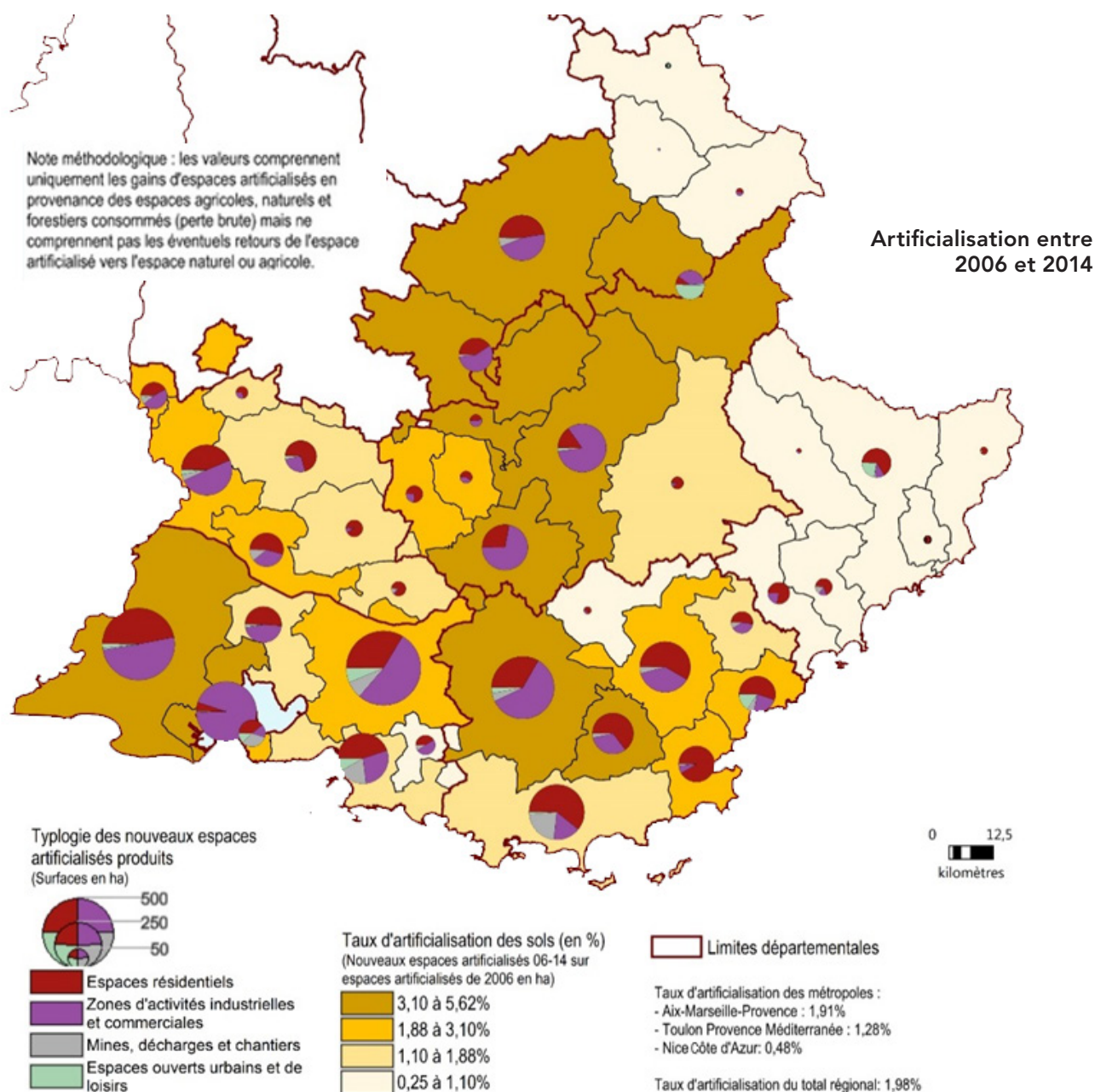
Les plus grandes surfaces artificialisées se situent sur un axe est-ouest allant des limites occidentales des Bouches-du-Rhône aux frontières orientales du département du Var, puis sur un axe plutôt Nord-Sud allant de la Provence Verte au territoire gapençais.

Rapportée à la surface artificialisée initiale, la vitesse d'artificialisation la plus forte, supérieure à 3%, se situe dans les territoires de SCoT du Pays d'Arles, d'Istres-Ouest-Provence, Cœur du Var, Provence Verte et Vallée de la Durance. Ces territoires à eux seuls représentent en 2014, 40% de l'artificialisation

du couvert régional alors qu'ils ne concentraient que 20% de l'espace artificialisé en 2006.

Dans les vallées du Rhône et de la Durance, le SCoT Provence Verte et les territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence, c'est la fonction économique qui a prédominé dans le processus d'artificialisation.

Dans les SCoT du Var, hormis Provence Verte, et des Alpes-Maritimes, les Communautés de Communes Haute-Provence-Pays de Banon, Pays de Forcalquier-Montagne de Lure et SCoT Pays d'Apt Lubéron et Sud Lubéron, la fonction résidentielle explique la majeure partie de l'artificialisation des sols.

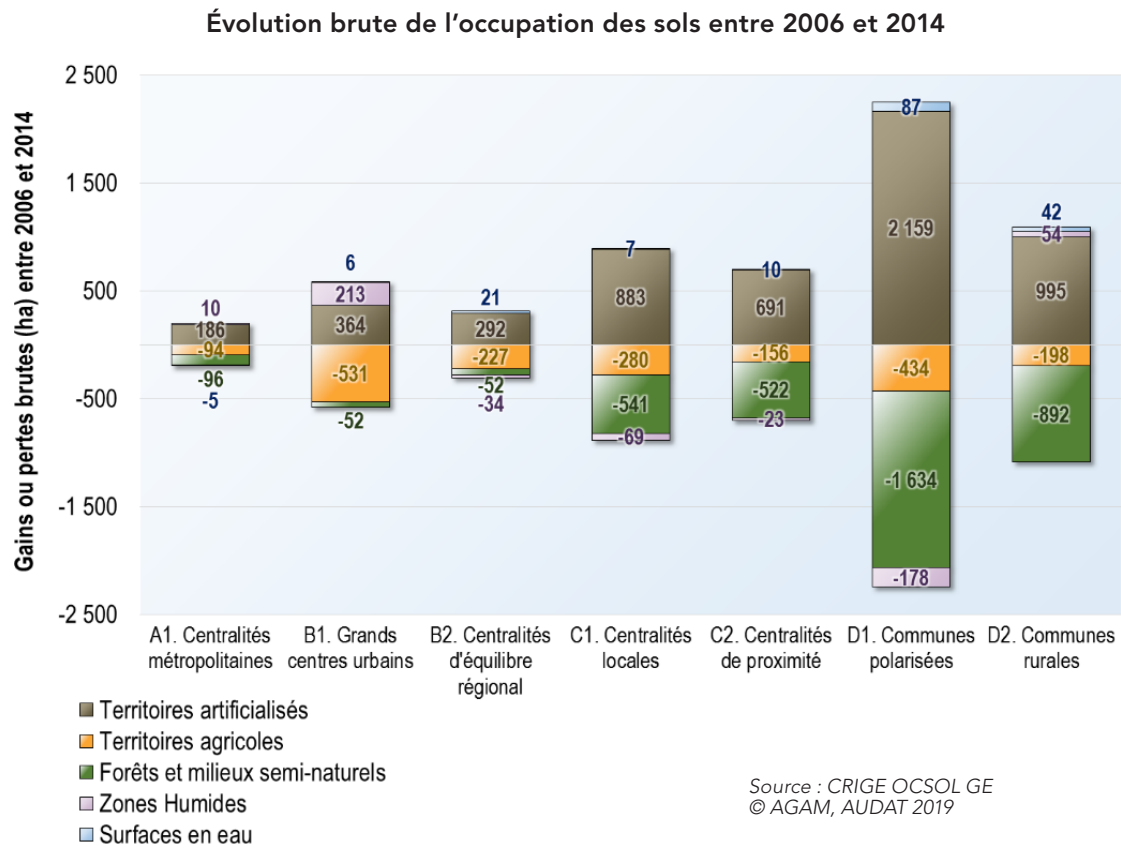


UNE CONSOMMATION D'ESPACE LARGEMENT LOCALISEE DANS LES COMMUNES POLARISEES OU RURALES...

La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers s'est localisée essentiellement dans les communes hors centralités, en raison de leur nombre dans la structure urbaine régionale, puis dans les centralités locales et de proximité et dans les grands centres urbains.

Les centralités métropolitaines et centralités d'équilibre régional contribuent peu à la consommation d'espaces.

Ce sont majoritairement des espaces agricoles qui ont été consommés en grands centres urbains et centralités d'équilibre régional. En centralités métropolitaines, la consommation a été quasi identique en espaces agricoles d'un côté et espaces naturels et forestiers de l'autre.



...MAIS DES RYTHMES DE CONSOMMATION QUI Y SONT PLUS FAIBLES

Ailleurs, ce sont en très grande majorité des espaces naturels et forestiers qui ont été perdus. Les taux de consommation ont été très élevés dans les centralités métropolitaines et locales, et dans une moindre mesure dans les centralités d'équilibre régional. On consomme donc beaucoup, en taux, une manne qui est déjà restreinte dans les centralités métropolitaines...

En regard, malgré des surfaces consommées importantes, dans les communes polarisées et communes rurales, les taux sont très faibles. La situation est intermédiaire dans les centralités de proximité et grands centres urbains.

Consommation d'espaces NAF entre 2006 et 2014

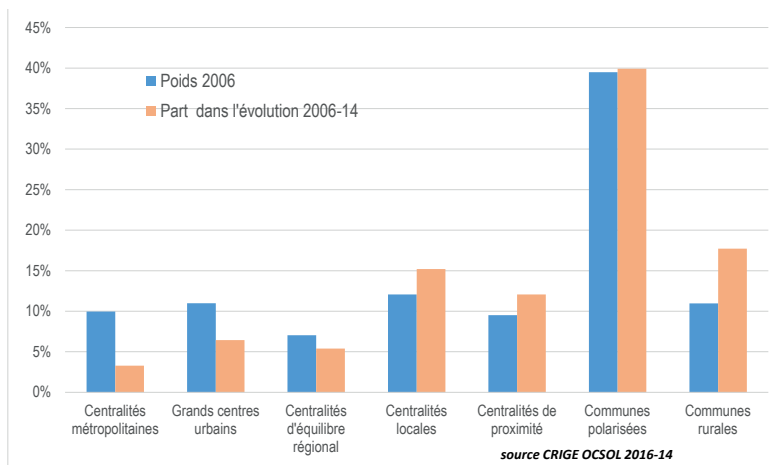
	Surfaces NAF 2006	Espaces NAF artif. 06-14	Taux de conso. foncière 06-14
Centralités métrop.	29 538	186	0,63%
Grands centres urbains	125 444	364	0,29%
Centralités d'éq. régional	53 991	292	0,54%
Centralités locales	122 810	883	0,72%
Centralités de proximité	225 768	691	0,31%
Communes polarisées	1 136 663	2 159	0,19%
Communes rurales	1 175 256	995	0,08%
Région	2 869 470	5 570	0,19%

Source : CRIGE OCSOL GE 2006-2014

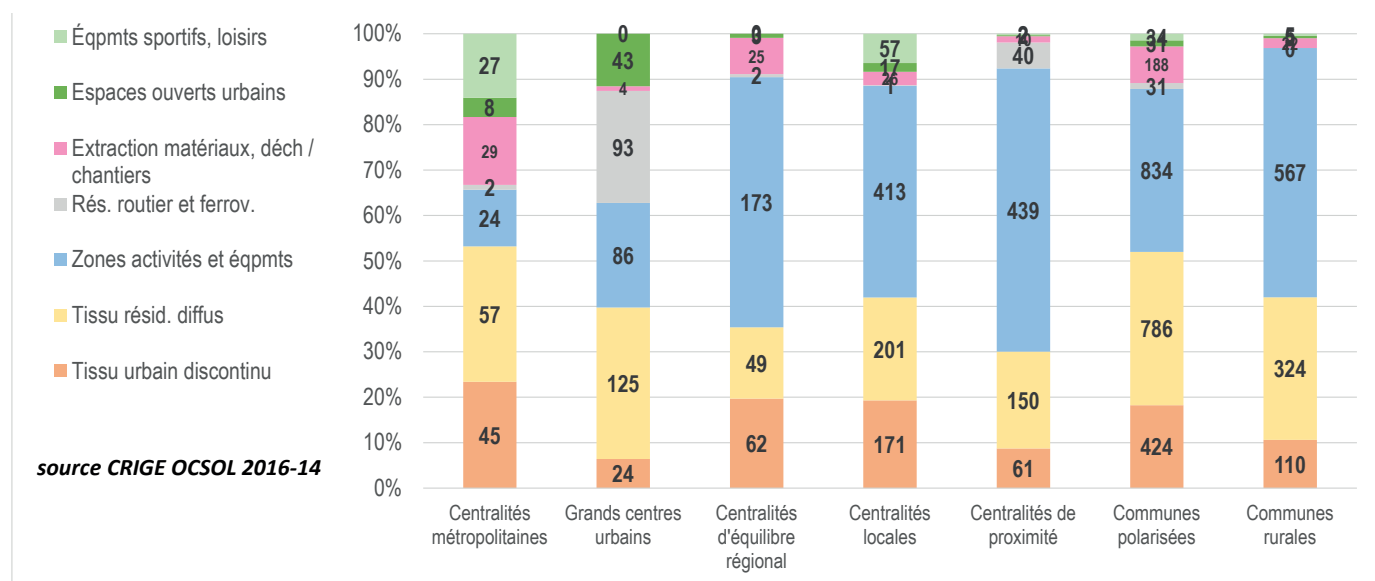
UNE PERTE D'ESPACES NATURELS ET AGRICOLES LARGEMENT LOCALISÉE DANS LES COMMUNES RURALES ET LES CENTRALITÉS LOCALES ET DE PROXIMITÉ

La plus grosse part de l'artificialisation s'est faite dans les communes polarisées, puis dans les communes rurales, beaucoup plus fortement avec 18% de l'artificialisation dans la période 2006-2014 alors que leur poids initial était de 11%. Dans un même registre, les centralités locales et d'équilibre régional qui regroupaient 21% des espaces artificialisés en 2006 ont accueilli 27% de l'artificialisation régionale. Les trois niveaux de centralités les plus importants n'ont contribué qu'à 15% de l'artificialisation régionale alors qu'ils représentaient 28% des espaces artificialisés régionaux.

Poids des espaces artificialisés en 2006 et part dans l'évolution 2006-2014 de la région de chacun des niveaux de la structure urbaine



Composantes des espaces artificialisés entre 2006 et 2014



DES MOTEURS DE L'ARTIFICIALISATION TRÈS DIFFÉRENTS SELON LES TERRITOIRES

Dans les centralités métropolitaines et communes polarisées, les espaces résidentiels ont concentré un peu plus de la moitié de l'artificialisation, ailleurs c'est entre 30% et 42%.

Le bâti diffus occupe entre 65% et 84% des nouveaux espaces résidentiels dans les grands centres

urbains, centralités de proximité, communes polarisées et rurales, autour de la moitié ailleurs. Les zones d'activités expliquent la majeure partie de l'artificialisation des centralités d'équilibre régional et de proximité et des communes rurales.

Le niveau le plus faible de cette artificialisation pour motif économique est enregistré pour les deux plus grands niveaux de centralité.

DES DYNAMIQUES URBAINES 2006-2014 SOUVENT CENTRIFUGES

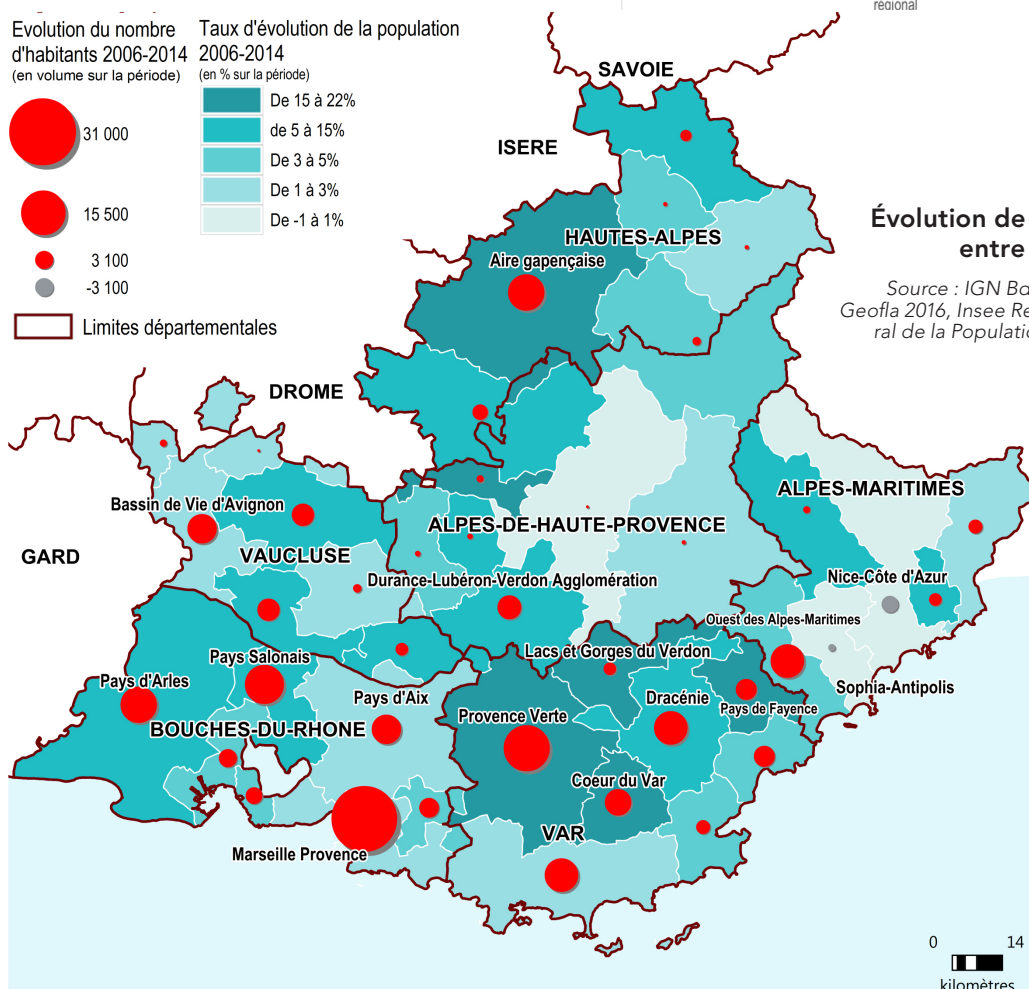
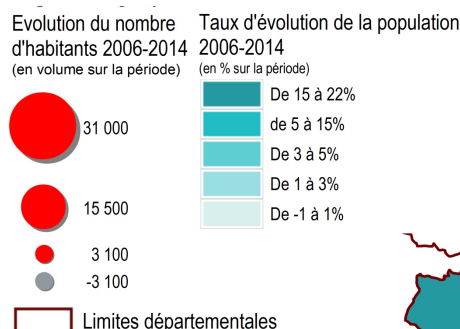
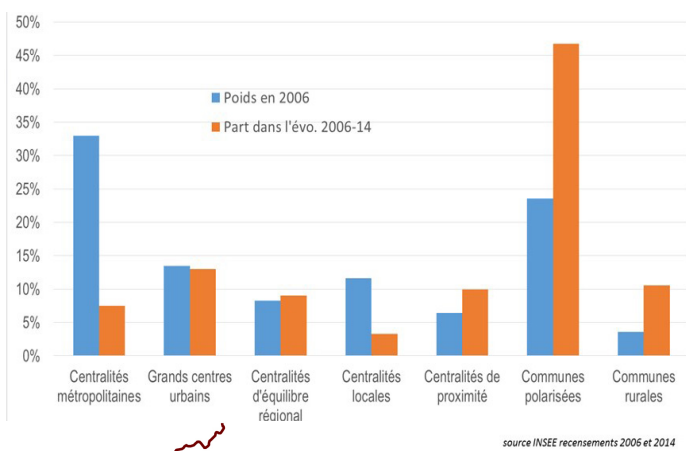
UN ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE À LA GÉOGRAPHIE TRES DECALÉE...

En 2014, la région comptait 4,983 millions d'habitants, soit 174 000 habitants de plus que 8 ans auparavant, et une progression de +0,4% par an. Cet accroissement de la population en effectif reste concentré sur les deux départements littoraux du Var et des Bouches-du-Rhône.

Mais la pression démographique a été forte, en proportion et parfois en volume, dans le moyen Var et entre Sisteron et Gap.

L'accroissement de la population s'est fait pour 57% dans les communes polarisées et rurales, d'un poids de 27% en 2006. La comparaison est plus équilibrée et dans les grands centres urbains, centralités d'équilibre régional et centralités locales qui représentent, à elle trois, 40% de la croissance régionale. À l'inverse, les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence, le nord du Vaucluse, le Pays d'Aix et Toulon Provence Méditerranée ont connu une croissance faible, en taux et souvent en volume. Le déséquilibre est une nouvelle fois marqué, dans l'autre sens, pour les centralités métropolitaines avec seulement 8% de la croissance contre 33% du poids initial et les centralités locales pour seulement 3% contre 12% du poids initial.

**Poids de la population
en 2006 et part dans
l'évolution 2006-2014 de
la région de chacun des
niveaux de l'armature
régionale**



...ALORS QUE LA CROISSANCE DU PARC DE LOGEMENTS CORRESPONDAIT MIEUX AUX RÉPARTITIONS INITIALES

En parallèle, environ 255 000 nouveaux logements ont fait progresser le parc de 2,7 millions à quasi 3 millions de logements régionaux en 2014 soit un rythme de +1,1% par an. Cette production s'est beaucoup localisée dans les communes polarisées à hauteur de 30%. Les centralités métropolitaines et grands centres urbains en ont accueilli 32%, soit une part plus forte qu'en matière de démographie -20%-, et un peu moins éloignée de leur poids de départ en 2006 à 45%.

De fait, le desserrement des ménages, plus marqué dans les niveaux d'armature plus « centraux » et la progression des résidences secondaires, notamment en zones touristiques, nombreuses dans ces centralités, ont engendré une répartition un peu plus équilibrée de la croissance quantitative du parc de logements, en comparaison de celle de la croissance démographique.

LA CROISSANCE DE L'EMPLOI CONJUGUE UNE CONCENTRATION DANS LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET UN ÉTALEMENT DANS DES TERRITOIRES PLUS PERIURBAINS

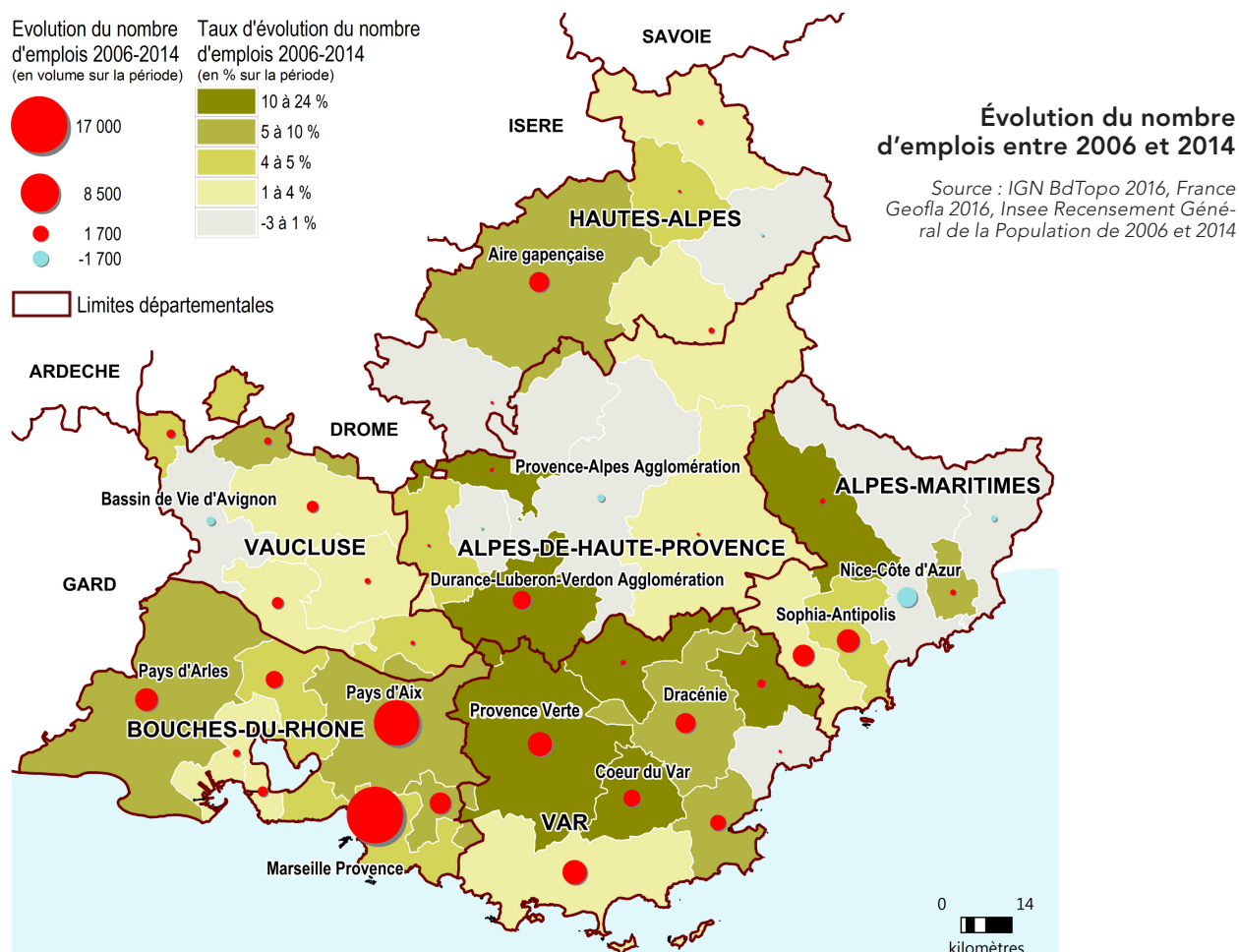
Environ 65 000 nouveaux emplois, soit +0,4% par an, comme la croissance démographique, se sont ajoutés au stock initial, pour un nombre régional d'emplois de 1,9 millions en 2014.

Dans la géographie régionale, le plus fort accroissement en volume de l'emploi s'est localisé sur le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence. Par ailleurs, les taux de progression ont été particulièrement élevés essentiellement le long de l'axe autoroutier A7-A8.

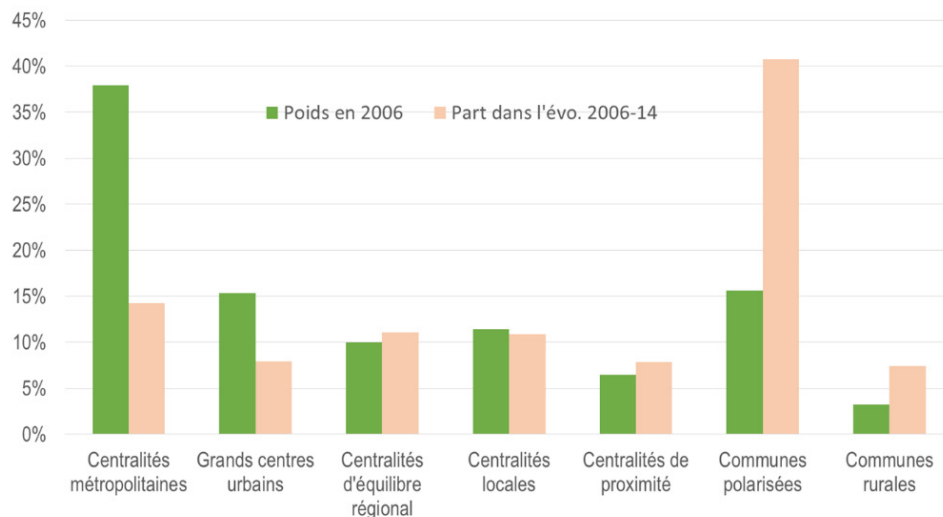
Cette croissance s'est localisée à 50% hors centralités alors qu'elles ne regroupaient que 19% de l'emploi en 2006. Les centralités métropolitaines et grands centres urbains ont accueilli 22% de cette croissance alors qu'elles concentraient 53% de l'emploi en 2006.

La dynamique a été plus équilibrée pour les centralités locales et de proximité : 19% de l'emploi entre 2006 et 2014 pour un poids initial de 18% de l'emploi régional en 2006.

Cela a aussi été le cas pour les centralités d'équilibre régional.



Poids de l'emploi en 2006 et part de l'évolution 2006-2014 de la région de chacun des niveaux de la structure urbaine régionale



source INSEE recensements 2006 et 2014

DES CONSÉQUENCES FORTES SUR LES MOBILITÉS

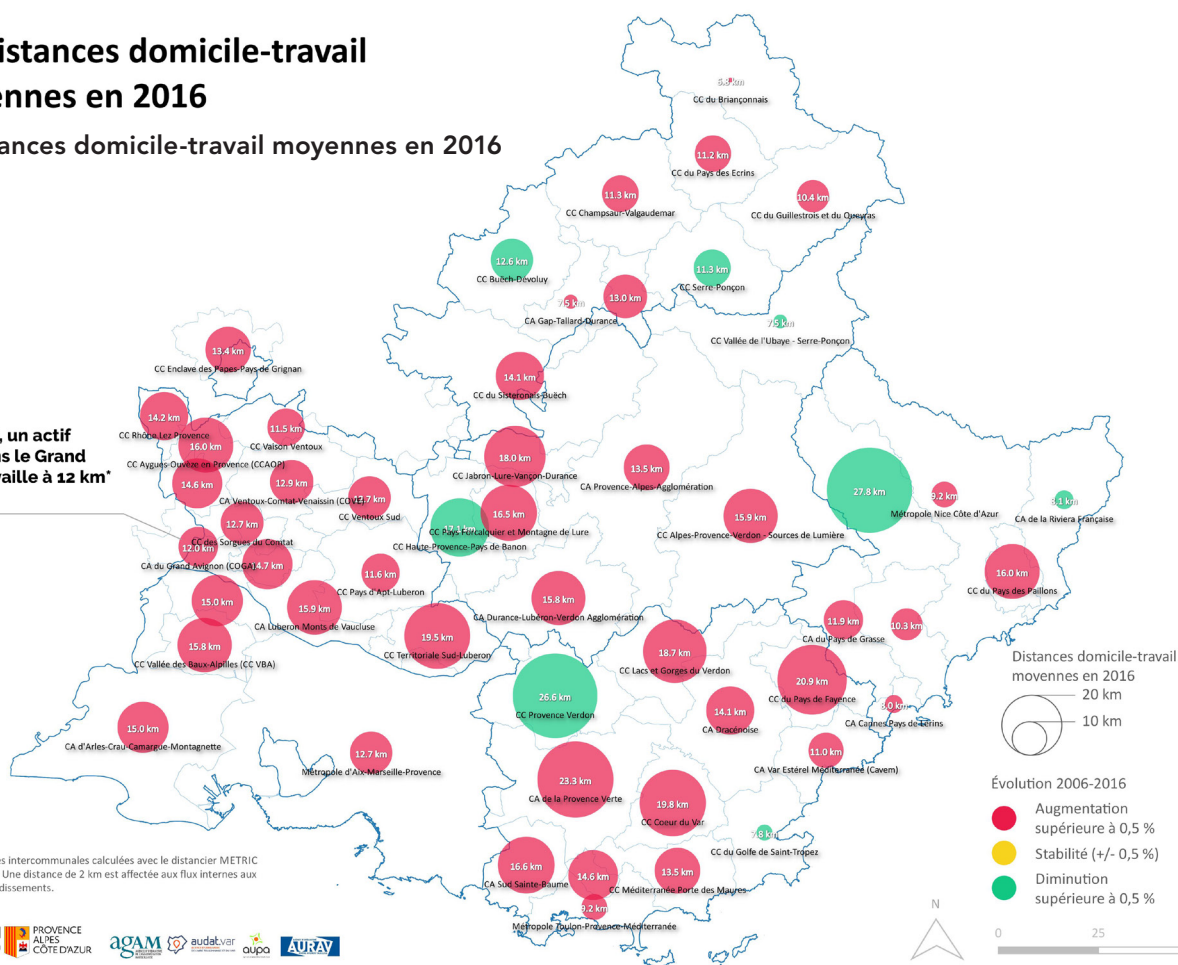
La démultiplication des lieux d'emplois et de résidence et l'augmentation du nombre d'actifs ont entraîné une augmentation de la distance moyenne domicile-travail, soit 12,2 kilomètres en 2016, de plus

10% depuis 2006 qui concerne presque tous les territoires de la région et une progression du nombre total de kilomètres parcourus pour les trajets domicile-travail de +15% pour un total quotidien de 23 millions de kilomètres à l'échelle régionale, et par tout dans les territoires.

Les distances domicile-travail moyennes en 2016

Les distances domicile-travail moyennes en 2016

En moyenne, un actif résidant dans le Grand Avignon travaille à 12 km* de chez lui



* Distances routières intercommunales calculées avec le distancier METRIC produit par l'INSEE. Une distance de 2 km est affectée aux flux internes aux communes et arrondissements.

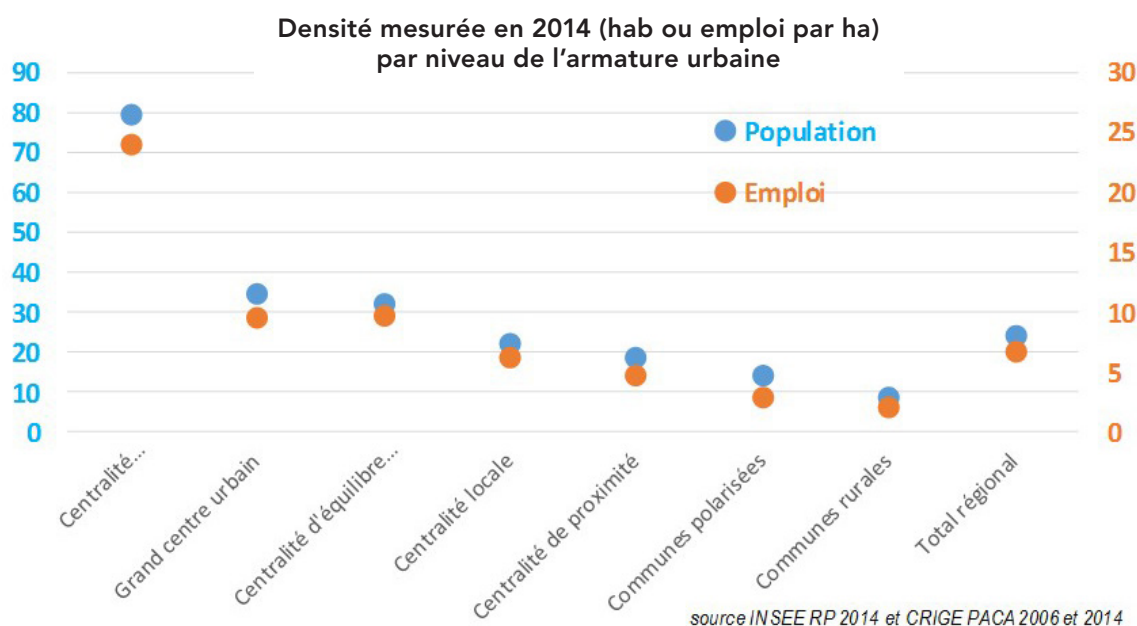
LES DENSITÉS DE POPULATION ET D'EMPLOI PROGRESSENT PRESQUE PARTOUT MAIS FAIBLEMENT

DENSITÉ DE POPULATION ET D'EMPLOI : LES CENTRALITÉS MÉTROPOLITAINES ET LE RESTE DE LA RÉGION...

Les densités moyennes de population, de 24 habitants par hectare, comme d'emplois, de 7 habitants par hectare confirment la « hiérarchie » de la structure urbaine régionale. À des échelles différentes, population et emploi dessinent un même gradient

de densités selon les différents niveaux de la structure urbaine régionale.

On observe un palier très élevé entre les centres métropolitains, d'une part, respectivement 80 habitants à l'hectare et 23 emplois à l'hectare, et les grands centres urbains et centralités d'équilibre régional, et, d'autre part, pour environ 33 habitants à l'hectare et 8 emplois à l'hectare. Les paliers sont nettement plus modérés ensuite, avec donc un groupe grands centres urbains et centralité d'équilibre régional, puis centralités locales et de proximité, et enfin, communes polarisées et rurales.



Finalement, les centralités d'équilibre régional et grands centres urbains ont des densités plus proches de celles des centralités locales de proximité, voire de celles des communes non centralités, que de celles des centres métropolitains. Ce décalage de densité entre les centres métropolitains, d'une part, et les grands centres urbains et centralités d'équilibre régional, d'autre part, pourrait signaler des capacités de densification et donc d'accueil résiduelles importantes pour ces dernières.

UNE DENSITÉ DE POPULATION QUI PROGRESSE PARTOUT, SAUF DANS LES CENTRALITÉS LOCALES, OU ELLE BAISSE

Au niveau géographique, les niveaux de densité résidentielle sont extrêmement hétérogènes. Les plus élevés se mesurent dans les agglomérations littorales, en moyenne dans les métropoles Nice Côte

d'Azur, 46 habitants à l'hectare et Aix-Marseille-Provence, 37 habitants à l'hectare.

Les planchers sont atteints dans le Verdon ou dans le Pays de Fayence avec moins de 10 habitants à l'hectare. Pour le reste, les densités moyennes dans les territoires ruraux ou périurbains, les centralités de proximités ou locales se situent entre 10 et 14 habitants à l'hectare.

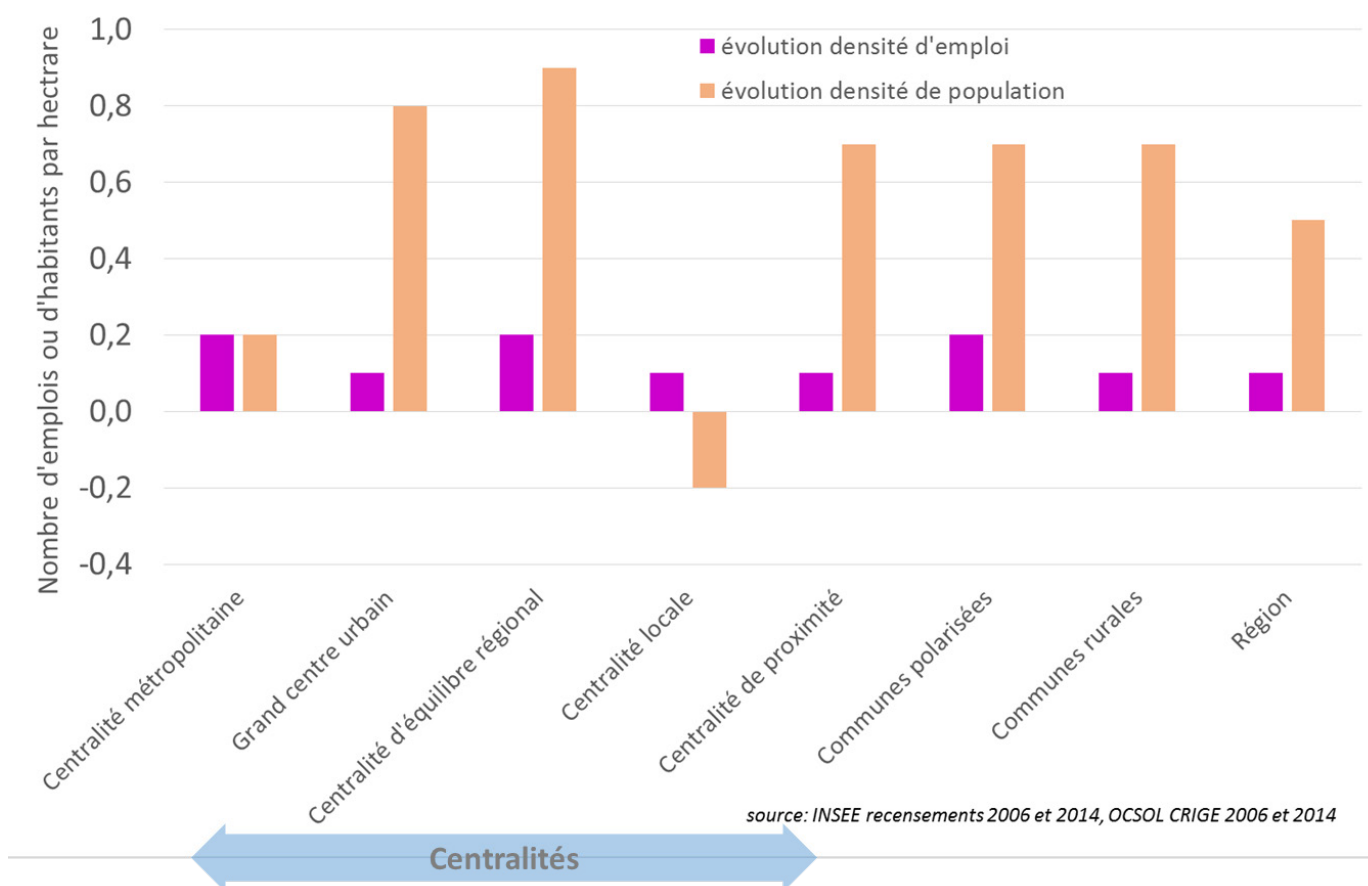
La densité de population, de 24,5 habitants à l'hectare en 2014 en moyenne régionale, a légèrement progressé de +0,27% par an en raison d'une croissance plus rapide de la population, à +0,4% par an, que celle de l'artificialisation des sols destinée à un usage résidentiel, à +0,17% par an.

Cette progression de la densité de population a été forte dans les territoires périurbains du moyen Var et dans la haute Vallée de la Durance, les niveaux de départ y étaient souvent peu élevés. Dans les zones les plus denses, le niveau a proportionnellement moins vite progressé.

La progression de la densité de population a été assez homogène, entre +0,7 habitants à l'hectare et +0,9 habitants à l'hectare, à l'exception des centralités métropolitaines, en faible hausse, et des centralités locales, en baisse.

Concernant ces dernières, la baisse se relie à une forte consommation d'espace et une relative atonie de la population, notamment du fait d'un vieillissement accéléré de celle-ci.

Évolution des densités de population et d'emploi entre 2006 et 2014



LA DENSITÉ D'EMPLOI PROGRESSE, MODÉRÉMENT ET DE FAÇON PLUTÔT HOMOGÈNE

La densité d'emploi a progressé au même rythme que la densité de population, en raison d'une hausse plus forte du nombre d'emplois que celle de la surface des nouveaux espaces destinés à l'activité économique, qu'ils soient mixtes ou intégralement consacrés à l'activité économique.

Et un peu comme pour la densité de population, la densité d'emploi a, en taux, progressé le plus dans les groupes de communes où elle était la plus faible. Ainsi c'est encore dans le moyen Var et l'arrière-pays niçois où elle a le plus progressé. À l'inverse elle a eu une tendance à la diminution dans le Val de Durance, peut-être en raison de la nature des espaces économiques qui y ont été livrés.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

UNE SOURCE SPATIALE UNIQUE : L'OCSOL RÉGIONALE DU CRIGE 2006 ET 2014

L'OCSOL Provence - Alpes - Côte d'Azur a été privilégiée pour, dans un premier temps, le rappel des grandes évolutions en matière de consommation foncière et mise en perspective, et dans un second temps, avec des sources permettant de les retracer sur la même période, montrer les grands agrégats des évolutions sociodémographiques et économiques, en particulier via le recensement de la population.

Bénéficiant d'une **couverture exhaustive du territoire, elle est disponible sur deux millésimes, 2006 et 2014**, avec un seuil de collecte situé entre 0,3 ha et 0,5 ha, échelle d'utilisation préconisée pour des résultats pertinents à l'échelle intercommunale.

La **nomenclature détaillée initiale de 47 postes a été ramenée à 22 postes** plus adaptés au présent exercice. Il faut noter que certains niveaux de détail, centrale photovoltaïque par exemple, ou distinctions, espaces pastoraux inclus dans espaces naturels, forestiers ou agricoles, n'existent pas dans cette base.

DES DONNÉES DE BASE POUR DÉCRIRE LES ÉVOLUTIONS URBAINES : POPULATION, EMPLOI, LOGEMENT ET CONSTRUCTION

Les recensements 2006 et 2014 à la commune : population, ménages par structure familiale, logements, et emplois.

Les données Sit@del de la construction de logements à la commune pour les logements, nombre et surfaces de logement autorisés selon le type, et pour les constructions non résidentielles, surfaces autorisées uniquement (surface de plancher et non d'emprise au sol).

DES CHOIX D'INDICATEURS LIÉS À LA PROBLÉMATIQUE ET À LA NATURE DES SOURCES DE DONNÉES

Une analyse de la consommation « brute » d'espaces et centrée sur l'artificialisation : seule l'analyse des pertes d'espaces naturels, agricoles et forestiers est menée ici. Ainsi, seuls les espaces NAF perdus au profit des espaces artificialisés sont observés.

Une analyse des consommations et des dynamiques urbaines par l'évolution des surfaces totales ou des, par les taux de croissance 2006-2014 et par la comparaison des poids initiaux en 2006 avec la part de chaque niveau de structure dans la croissance régionale 2006-2014.

Des agrégations de données à la commune et agrégats supra-communaux : Toutes les données ont été ramenées à la commune puis agrégats de communes (SCoT/EPCI ou regroupement de communes liées à la structure urbaine). Par nature des données du recensement, il n'est pas possible d'identifier, commune par commune, quel volume de population ou d'emploi a été généré dans les nouveaux espaces artificialisés, par distinction avec ce qui s'est passé dans les espaces déjà artificialisés.

Un rapprochement consommation d'espaces / dynamiques urbaines au travers de la comparaison des taux de croissance ou du poids dans l'évolution totale de chaque territoire et par la construction d'indicateurs de densités :

- **résidentielle** : effectif de population ou de catégorie de logements rapporté aux espaces urbanisés continus, discontinus et diffus;
- **d'emploi** : volume d'emplois rapporté aux espaces urbanisés continus et discontinus et aux zones d'activités, commerciales et d'équipement

Le partenariat entre les agences d'urbanisme et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les quatre Agences d'urbanisme présentes sur le territoire régional sont engagées depuis 2014 dans un partenariat d'une ampleur inédite en France. La mutualisation des capacités d'études et d'observation à l'échelle régionale produit de la mise en commun d'expertises, de productions de données et d'analyses. Ces actions couvrent des thèmes variés et transversaux, comme la mobilité, la planification, le développement durable, l'aménagement ou l'économie. L'objectif de ces travaux est de permettre une meilleure coordination des politiques publiques au niveau régional.

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr>

